

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : location studio de répétition de la ferme d'en Haut, utilisateur Villeneuvois les 30 juin et 7 juillet 2020

N° : VA_DEC2020_198

Service : Culture

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2018_211 du 18 décembre 2018 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté 25331 réglementant l'occupation des salles gérées par le service Culture et fêtes populaires, Valorisation du Patrimoine

Vu la délibération VA_DEC2017_88 du 30 mai 2017 portant sur l'actualisation des tarifs des structures culturelles municipales

décisions

De louer à monsieur Dewaleyne Matthieu, résident villeneuvois (161 rue du 8 Mai) le studio de répétition de la Ferme d'en Haut contre versement du loyer fixé par le conseil municipal et conformément aux conditions d'occupation décrites dans l'annexe 4 à l'arrêté 25331 de 2018 réglementant l'occupation des salles gérées par le service Culture et fêtes populaires, Valorisation du patrimoine, pour les créneaux suivants :

30 juin 2020 de 18h30 à 20h30

7 juillet 2020 de 18h30 à 20h30

La somme totale de la location s'élèvera à 20 (vingt) euros.

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.5.1 Ferme d'en Haut

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 17 juin 2020

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20200401-175329-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 8 juillet 2020